

Association Contre l'Heure d'Été Double (ACHED)
"Pour la réduction des avancements de l'heure légale"
14 avenue de St-Germain - F - 78160 MARLY-LE-ROI
Tél et répondeur : 01 39 58 00 91
Site www.heure-ete.net
Blog www.reformonslheurelegale.fr
La Présidente : Eléonore GABARAIN
Portable : 06 68 54 37 14 e-mail : egabarain@gmail.com

Marly-le-Roi, le 19 octobre 2015



à Monsieur le Président de la Commission
Européenne

Monsieur Jean-Claude JUNCKER
200 rue de la Loi
B 1049 BRUXELLES

Objet : Heure d'été : Est-elle bénéfique pour les transports?

Monsieur le Président,

Dans l'Union Européenne, ce sont les ministres des Transports des Etats membres qui votent les Directives « concernant les dispositions relatives à l'heure d'été ».

Donc, il est indispensable de savoir si l'utilisation, dans tous les pays de l'Union, des systèmes « heure d'été » en tant que tels favorise la circulation et l'organisation des transports, comparativement à une situation d'heures fixes dans tout le continent!

Il me semble essentiel de prendre en considération les effets sur 24h pendant toute la période dite d'été, en plus des inconvénients des changements deux fois par an.

Je vous propose de laisser à part le volet de la Sécurité routière, même s'il y aurait beaucoup à dire et à préciser à ce sujet. En effet, votre dernier rapporteur, l'Institut ICF, a écrit page 23 que pour la Commission européenne (rapport de 2007), « It was not possible to establish a definite link between summer time and the number of accidents ».

En vous remerciant de votre attention, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Leonor Gabarain Ingénieur-Docteur agronome